



La Bourde

N° 100 - avril 2025

À NE PAS CONFONDRE AVEC LA GAFFE !

Petit coup d'œil à l'encart bleu à droite du titre. Un nombre à trois chiffres ? Mais oui ! C'est bien le centième numéro de *la Bourde* que vous avez entre les mains ! C'est en mai 2015 (l'association avait déjà 4 ans) qu'on a inauguré cette série mensuelle et, bon an mal an, on a tenu le rythme. Il faut dire qu'il y a toujours quelque chose à raconter à la Rabouilleuse école de Loire. Et si *la Bourde* prend parfois du retard, c'est généralement à cause du calendrier des réjouissances car il y en a tant que la liste nous parvient toujours au dernier moment.

Trois chiffres ! On pourrait se saisir de ce prétexte pour tenter un bilan des activités de ces dernières années. Mais à gloser sur le développement de notre association on

à gloser sur le développement de notre association on risquerait de verser dans l'autosatisfaction, on finirait par se décerner mutuellement des « Ligers » : « Liger d'or de l'opiniâtreté », « Liger d'argent de la débrouillardise »... Laissons ce genre de cérémonies à d'autres corporations...

risquerait de verser dans l'autosatisfaction, on finirait par se décerner mutuellement des « Ligers » : « Liger d'or de l'opiniâtreté », « Liger d'argent de la débrouillardise »...

Laissons ce genre de cérémonies à d'autres corporations...

Certes, ce serait bien de réfléchir à tête reposée et sans complaisance sur la singularité de notre association, sur ses atouts, sur ses limites, sur ses perspectives... On tente parfois de le faire en Conseil d'Administration (il y a même une commission « *Navigation* » dont c'est la fonction) mais

pour l'heure, entre la saison qui démarre et « *La Grande Remontée* » en ligne de mire, il n'est plus temps de regarder dans le rétroviseur. On verra pour la 200ème.

"Trente chevaux sur le Péliau"

Trente corps qui poussent hâlent, s'arc-boutent autour d'un bateau, il n'y a pas plus belle illustration de l'élan collectif qui porte la batellerie. Pourtant ces manœuvres de mise ou de retrait de l'eau sont difficiles et dangereuses (le bateau avance sur des rondins qui ont tôt fait de vous attraper un pied). Avec DEUTZ 3005, elles seront désormais moins festives mais plus sereines et nécessiteront moins de monde. Du coup elles seront plus fréquentes. DEUTZ 3005, c'est notre dernière acquisition : un



© B. Névol

magnifique tracteur de 30 cv équipé de sa remorque. L'engin n'est pas tout neuf (il date de 1967, on l'a trouvé chez un passionné de mécaniques agricoles dans le sud du département) mais il devrait suffire à la tâche, en outre, il bénéficie d'un système de refroidissement par air : rustique mais inusable. Cette petite concession à l'énergie thermique nous permettra d'entretenir plus facilement nos embarcations à énergie éolienne.

"Arthur à la sculpture"

La batellerie c'est largement une affaire de travail de bois et c'est par le bois qu'Arthur est venu à la Rabouilleuse. Il y eut une rencontre fortuite avec Clément, les premiers coups de mains, un engagement bénévole puis la formation « Class Cul ». Avant cela, il y eut la découverte de la Touraine et de la Loire lors de ses études à l'école des Beaux-Arts, comme sculpteur sur bois puis une formation dans la menuiserie et l'ébénisterie et un poste de constructeur dans l'évènementiel qui l'a conduit à la guinguette de Tours. Aujourd'hui, Arthur garde son atelier d'artiste à « la Morinerie », mais il est aussi guide-pilote à la Rabouilleuse pour toute la saison. Avec Arthur à la bourde, les balades sont rondement menées. Sur les différents chantiers (atelier Poisson, Bateau-Lavoir, pontons, entretien des bateaux...), ses multiples compétences, son énergie et son enthousiasme sont revigorants. "L'homme du bois" a trouvé sa place au sein de l'association

où il est, en outre, le référent de nos chantiers participatifs du samedi (et parfois du vendredi).



© M. Ouzine

"Assemblée Nationale"

Mercredi 30 avril, Paris, Assemblée Nationale. Deux salles, deux ambiances : ici les députés « simplifient », à coups de trumpçonneuse, le code de l'environnement; là (salle Colbert), 200 personnes à l'invitation du député d'Indre & Loire, Charles Fournier (EELV) s'efforcent de jeter les bases d'un nouveau droit de la nature. Ça ne va pas sans mal : passer du droit de l'environnement au droit de la nature reste difficile à suivre pour qui n'est pas accoutumé au jargon juridique et philosophique. N'empêche, des témoignages venus d'Espagne et de Pologne mais aussi de Corse et de l'estuaire Ligérien apportent un éclairage singulier sur notre rapport à l'environnement. Des idées émergent, ça et là. Toutes ne seront pas forcément bonnes à prendre (Il faut se garder de trop d'anthropomorphisme) mais toutes sont précieuses car stimulantes pour l'esprit et il est urgent de réfléchir à l'heure où une pseudo « simplification » risque de compliquer la vie des autres qu'humains d'abord, puis des humains ensuite... Bref, littéralement, de compliquer la vie.

En tant que sculpteur (collaborateur de « La machine » de Nantes), Fabien Leduc travaille des matériaux aussi différents que la glace, l'acier, le bois... le chocolat. Il est, par ailleurs, membre du Conseil des témoins qui s'est constitué à Nantes. C'est à ce titre qu'il est intervenu au Parlement, ce 30 avril. Voici son discours :

« Mesdames messieurs les députés,
Nos entreprises ont une personnalité juridique, nos marques sont protégées par un bataillon d'avocats mais la Loire, qui était là bien avant nous tous, et même bien avant l'apparition de notre espèce, reste juridiquement inexistante. Si elle pouvait parler la Loire nous dirait peut-être que pendant que nous débattons sur ces jolis bancs capitonnés, ses poissons étouffent, ses berges s'artificialisent et son lit s'assèche. Mais comme elle ne peut pas s'exprimer avec des mots, elle le fait avec des inondations et des sécheresses. Une communication un peu brutale, mais sommes-nous capables d'entendre autre chose ? Et, ce que nous faisons à la Loire, nous le faisons à nos forêts, à nos terres agricoles... Chaque année des centaines d'hectares de forêt sont rasés pour un enième entrepôt ou pour en faire de la pâte à papier. Des terres agricoles fertiles englouties sous le béton ou lavées par les pluies que plus rien de retient. Au nom de quoi ? D'un simple bout de papier qui dit « Propriété privée ». De quel droit un propriétaire foncier s'octroie-t-il le pouvoir de détruire en quelques heures ce que la nature a mis des siècles, voire des millénaires à créer ? Cette terre n'est pas qu'un actif dans un portefeuille. Ce sol vivant abrite des millions d'organismes, stocke du carbone, filtre

notre eau... Qui représente leurs intérêts dans nos tribunaux ?

Nous aimerions que ces entités de la nature, qui façonnent notre monde pour le rendre habitable, aient de réels pouvoirs juridiques pour se défendre. Ça pourrait être au travers d'une instance où siègeraient riverains, scientifiques, agriculteurs et enfants. Une instance qui pourrait opposer un veto quand une forêt est menacée par un projet autoroutier, quand une zone humide doit être asséchée pour la création d'un aéroport, quand des terres maraîchères doivent céder la place à un complexe agro-industriel. Qui a créé la fertilité de ces sols agricoles ? Est-ce vraiment raisonnable de laisser au détenteur d'un titre de propriété le pouvoir de détruire en un claquement de doigts des siècles de labeur ?

La personnalité juridique des communs naturels n'est pas une fantaisie d'écologiste. C'est l'avenir du droit. La vraie question n'est pas si la Loire et nos terres fertiles auront leur place dans nos tribunaux car elles l'auront, mais si nous serons de ceux qui ont tenté de ralentir la chute. Loire et ses collègues murmurent déjà leur impatience. Les forêts craquent. Les sols s'érodent. Je pense qu'il doit être tout de même plus facile de négocier avec un groupe d'opposition qu'avec un fleuve en colère.

Donnons à la Loire et à nos terres la possibilité de se défendre parce que notre avenir en dépend. Opposons à la brutalité de la destruction la raison du droit. Et, cette fois, faisons en sorte que la justice précède la colère. »

Fabien Leduc

Le mot du mois : "L"

comme "Levée"

La Loire et la Levée zigzaguent côte à côte à travers la Touraine et l'Anjou. On croirait deux copains en goguette mais il serait, sans doute, plus juste de penser à un gendarme et son voleur reliés l'un à l'autre par une paire de menottes. Car la levée est là pour contraindre la Loire, la surveiller et lui interdire tout débordement.

Il y a belle lurette que l'homme s'est employé à corseter la Loire et maîtriser son caractère sauvage ce furent (dès le IX^{ème} siècle) des « *turcies* » mêlant terre argileuse et branchages. Elles n'empêchaient pas les inondations mais maintenaient tant bien que mal le sable dans le lit mineur cependant que les limons allaient enrichir le sol. Au XII^{ème} siècle, le compte d'Anjou, Henri II Plantagenêt installa une population spécifique : « *les Hostes* ». Délivrés de corvée militaire, ceux-ci étaient chargés de la surveillance et de l'entretien des turcies.

On ne parlera véritablement de « *levée* » qu'à partir du XVI^{ème} siècle, entre temps le réseau des turcies s'était progressivement développé et leur vocation avait un peu changé. Il ne s'agissait plus tant de protéger les terres arables que de favoriser la navigation fluviale en rétrécissant le chenal.

Il faut bien garder à l'esprit que la batellerie, à l'époque, faisait l'essentiel du commerce. Il s'agissait, alors, de transporter jusqu'à Paris toutes les richesses de royaume et même du monde. De l'amont venait le bois et le charbon, de l'aval le blé, le vin, le sel, les pierres, l'ardoise... Le sucre, lui, venait des colonies. Les armes et la pacotille, à l'inverse, partaient de France vers l'Afrique. Chalandes et futreaux prenaient toute leur part de ce sinistre commerce triangulaire et il n'était pas question de laisser des pains de sucre venus des Antilles se perdre et se dissoudre dans du sable de Loire.

Sous la direction de Colbert au XVII^{ème} siècle, c'est à des experts de la construction militaire qu'est confiée la construction des levées et autres ouvrages d'art. L'aménagement de la Loire perd en diversité mais gagne en rigueur et en solidité. Aujourd'hui, la levée protège les villes (de plus en plus peuplées) et sert de support routier. C'est aussi un objet de patrimoine : elle reflète l'autorité royale et la volonté centralisatrice du « Grand Siècle ».



Réjouissances de mai

- **Chaque samedi**
 - Chantiers divers (et de printemps) Gardez un œil sur le groupe WhatsApp "Bénévoles"
- **Vendredi 16 mai toute la journée**
 - **Sur le Péliau**
 - Atelier bénévole remise en état de Bouzouk réparations- goudronnage- fabrication d'une pièce en bois
 - **Du vendredi 16 au dimanche 18 mai**
 - **Cosne-Cours-sur-Loire**
 - "La Belle Escale" 3ème et dernier Temps fort sur le Patrimoine Culturel Immateriel Ligérien : Exposition
 - Projections cinématographiques autour de la rivière Loire suivies de débats.
- **Dimanche 25 mai**
 - **Dimanche de la Rabouilleuse**
 - Avec Frederic Ysnel, arachnologue à l'université de Rennes vous saurez tout sur la mygale française, l'araignée loup et autres charmantes bestioles.
 - RDV 18h30 pour un départ à 19h - tarif 36 €/adhérent.es 25 €
 - Sur réservation : 06 95 39 32 00 - larabouilleuse.ecoledeloire@gmail.com
 - **Dimanche 1er juin de 10h à 19h**
 - "Les dimanches surnaturels à la Rabouilleuse"
 - 20 vigneron.nes, du vin bio et nature et de la restauration sur place. Entrée et verre 6€.



La photo du mois d'avril



Le caractère **Loire** utilisé dans ce document a été créé par Alice Savoie dans le cadre d'une commande de la Mission Val de Loire.

Association La Rabouilleuse-école de Loire

Mairie - Place du 8 mai 1945 - 37210 Rochecorbon

06 95 39 32 00 - larabouilleuse.ecoledeloire@gmail.com

www.larabouilleuse-ecoledeloire.com

Le « *baptême de la Bourde* », c'est une petite farce que nous réserve parfois la Loire, une sorte de bizutage auquel on est tous exposés et plutôt deux fois qu'une : un peu d'inattention, la pointe qui s'enfonce dans la vase et reste collée, le bateau qui appuie et voilà la bourde qui se transforme en catapulte. C'était lors du stage de formation des pilotes bénévoles, c'est Franck, le héros de la mésaventure et c'est Clément qui emporte le cliché d'avril. !